

KORYO CUP

GRÂCE-HOLLOGNE

MINIMES - CADETS - JUNIORS



TAEKWONDO

27/03/2022

HALL SPORTIF DE GRÂCE-HOLLOGNE

RUE DES 18 BONNIERS, 4460 GRÂCE-HOLLOGNE



INSCRIPTIONS: MARTIAL.EVENTS



UNE ORGANISATION DES CLUBS KORYO GRÂCE-HOLLOGNE ET TAEGEUG ANS
RENSEIGNEMENTS : DIDIER LEBON (KORYO GRÂCE-HOLLOGNE) : 0496/867.260 // LUC SOUGNÉ (TAEGEUG ANS): 0475/237.458

Koryo Cup Grâce-Hollogne

1. ORGANISATION

| | | |
|--|----------------------------------|--|
| Organisateur   | Nom du club : | Koryo Grâce-Hollogne |
| | Adresse : | Rue des 18 bonniers 4460, Grâce-Hollogne |
| | Nom du club : | Taegeug Ans |
| | Adresse : | Rue des Charrons 4431, Loncin |
| Personne de contact | Coordinateur de la compétition : | Didier Lebon |
| | E-mail : | dalai-lama64@hotmail.com |
| | Téléphone : | 0496/867.260 |

2. LIEU ET DATE

| | |
|-----------------------|--------------------------------|
| Hall omnisport | Hall sportif de Grâce-Hollogne |
| Adresse | Rue des 18 Bonniers |
| Date | 4460 Grâce-Hollogne |


3. CATÉGORIES D'ÂGE

| | | | |
|-------------|---------|-----------|--------------------------|
| Âges | Minimes | 9-11 ans | Né en 2013, 2012 et 2011 |
| | Cadets | 12-14 ans | Né en 2010, 2009 et 2008 |
| | Juniors | 15-17 ans | Né en 2007, 2006 et 2005 |

4. PROGRAMME

| | | | |
|-----------------------|-------------------------------------|--------------------------|----------------------------|
| Enregistrement | Dimanche 27/03/2022 de 7h30 à 09h00 | | |
| Pesées | | <u>Samedi 26/03/2022</u> | <u>Dimanche 27/03/2022</u> |
| | Minimes | De 18h00 à 20h00 | De 7h30 à 9h30 |
| | Cadets | De 18h00 à 20h00 | De 7h30 à 9h30 |
| | Juniors | De 18h00 à 20h00 | De 7h30 à 9h30 |

5 Inscription

| | |
|---|---|
| Inscription en ligne | Les inscriptions se font uniquement sur martial.events |
|  | |
| Droit d'inscription | <ul style="list-style-type: none"> - 25 € pour tous les Minimes - 25 € pour tous les Cadets - 30 € pour tous les Juniors |
| Date limite d'inscription | <u>20/03/2022</u> |

Informations

| 1. Organisation | |
|---|--|
| Organisateurs   | Koryo Grâce-Hollogne Rue des 18 bonniers 4460, Grâce-Hollogne Taegeug Ans Rue des Charrons 4431, Loncin |
| Promoteur  | Association Belge Francophone de Taekwondo (ABFT asbl) Rue Beeckman, 53 1180 Uccle Belgique www.abft.be |
| Accès  | La compétition est accessible aux clubs et fédérations membres de la World Taekwondo. |
| Sport Ethique | Chaque participant à cette compétition s'engage à respecter les règles de son sport, la charte ABFT des bons comportements sportifs en compétition et la charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles : https://www.abft.be/reglements-bonnes-pratiques/ |

| 2. COMPETITION | |
|------------------------------|--|
| Type | Tableau à élimination directe |
| Règles de compétition | Le dernier règlement de compétition de la WT et les éventuelles adaptations de l'ABFT : https://www.abft.be/reglements-bonnes-pratiques/ |
| Durée de combats | Minimes : 2 x 1 minute (60 secondes de pause) Cadets C : 2 x 1 minute (60 secondes de pause) Cadets AB : 3 x 1 minute (60 secondes de pause) Juniors : 3 x 1.5 minutes (60 secondes de pause) |
| | Remarque: En fonction du déroulement de la compétition, ces temps peuvent être modifiés par le directeur de la compétition. |
| Aires de combat | 4 aires de combat équipées de marquoirs électroniques. |
| Plastron électronique | - La compétition se déroule avec plastrons électroniques « Daedo » GEN 2 pour toutes les catégories et casques électroniques pour les catégories dans lesquelles les touches à la tête sont autorisées. - Chaque compétiteur doit se munir de ses propres pitaines Daedo. - Les compétiteurs qui ne touchent pas à la tête doivent se munir de leur propre casque. |

3. LES COMPÉTITEURS

| | |
|---------------------------|--|
| Grades | Catégorie C de 8 ^{ème} à 5 ^{ème} keup Catégorie AB à partir de 4 ^{ème} keup |
| | <u>Remarque :</u> <ul style="list-style-type: none">- Aucun compétiteur C n'est autorisé à monter de catégorie de grade ni à l'inscription ni à l'enregistrement le jour de la compétition.- Aucun compétiteur AB n'est autorisé à descendre de catégorie de grade ni à l'inscription ni à l'enregistrement le jour de la compétition. |
| Catégorie de poids | Minimes filles/garçons : -24, -27, -30, -33, -36, -40, -44, -48, 52, + 52kg Cadets filles : -29, -33, -37, -41, -44, -47, -51, -55, -59, +59kg Cadets garçons : -33, -37, -41, -45, -49, -53, -57, -61, -65, +65kg Junior filles : -42, -44, -46, -49, -52, -55, -59, -63, -68, +68kg Juniors garçons : -45, -48, -51, -55, -59, -63, -68, -73, -78, +78kg <ul style="list-style-type: none">- Les compétiteurs minimes, cadets et juniors peuvent monter d'une seule catégorie de poids quand <u>ils sont seuls dans leur catégorie</u>. Cette demande doit être faite uniquement par le coach. |
| Touche à la tête | ⇒ Les touches à la tête sont interdites chez tous les minimes et les cadets C. ⇒ Les touches à la tête sont autorisées à la tête à partir de cadets AB ainsi que pour tous les juniors et seniors. |
| Pesée | ⇒ Un excès de 99 gr est toléré lors de la pesée. <u>Exemple :</u> <ul style="list-style-type: none">- Un compétiteur pesé 58,0 kg est dans la catégorie -58 kg.- Un compétiteur pesé 58,1 kg est dans la catégorie -63 kg. |

4. PROGRAMME

| | | | |
|------------------------------|--|----------------------------|--|
| Enregistrement | Dimanche 27/03/2022 de 7h30 à 09h00 | | |
| Pesées | <u>Samedi 26/03/2022</u> | <u>Dimanche 27/03/2022</u> | |
| Minimes | De 18h00 à 20h00 | De 7h30 à 9h30 | |
| Cadets | De 18h00 à 20h00 | De 7h30 à 9h30 | |
| Juniors | De 18h00 à 20h00 | De 7h30 à 9h30 | |
| | <ul style="list-style-type: none">- Chaque compétiteur doit présenter son carnet licence à la pesée ainsi que sa carte d'identité ou son passeport.- Les compétiteurs juniors se présentent seuls à la pesée.- Les coaches peuvent accompagner les minimes et cadets à la pesée.- Les modifications de catégories de poids sont autorisées jusqu'au jeudi 24/03/2022 à 12h00. Passée cette date, les modifications de catégorie de poids se feront le jour de la compétition avant la fin de la pesée. Chaque changement de catégorie de poids coûte 10 €. <p style="text-align: center;">! L'horaire de la pesée sera strictement respecté !</p> | | |
| Briefing des arbitres | De 8h30 à 9h00 | | |
| Briefing des coaches | De 9h00 à 9h30 | | |
| Discours de bienvenue | A 9h30 | | |
| Début des combats | A 10h00 | | |
| Pause | En fonction de l'évolution de la compétition | | |

5.RESPONSABILITE

| | |
|---|--|
| Compétiteurs | <p>⇒ Chaque compétiteur doit être en possession de sa licence assurance valide.</p> <p>⇒ Les compétiteurs doivent être en possession de leur carte d'identité ou passeport.</p> <p>⇒ Chaque compétiteur participe à cette compétition à ses propres risques.</p> <p>⇒ L'ABFT décline toute responsabilité en cas de dommages physiques, de faits de violence, de blessures et de vols.</p> |
| Coach | <p>⇒ L'entrée est gratuite pour un coach par tranche de 5 compétiteurs.</p> <ul style="list-style-type: none">- De 1 à 5 : 1 coach- De 6 à 10 : 2 coaches- De 11 à 15 : 3 coaches- ... <p>⇒ Chaque coach supplémentaire coûte 10 €.</p> <p>⇒ Tous les coaches doivent être enregistrés sur la plateforme d'inscription au même titre que les compétiteurs.</p> <p>⇒ Le coach doit être en vêtement de sport (Training/Survêtement et chaussures de sport – Pas en dobok) pour coacher.</p> <p>⇒ Le coach doit avoir plus de 18 ans.</p> <p>⇒ Il doit être en possession de sa carte d'identité ou de son passeport.</p> <p>⇒ Les coaches d'une fédération membre de la BTF (ABFT- TVDSG-VTB) doivent être en possession de leur carte de coach.</p> <p>⇒ Le coach doit être en possession de sa licence-assurance pour l'année en cours.</p> |
| Premiers soins | <p>Un médecin est présent tout au long de la compétition.</p> |
| Protections | <p>⇒ Toutes les protections prévues par le règlement WT sont obligatoires pour toutes les catégories (Casque, protège-dents, protège avant-bras, gants, coquille, protège tibia et pitaines) même pour les catégories où la touche à la tête est interdite.</p> <p>⇒ La visière est autorisée mais pas obligatoire chez tous les minimes et cadets.</p> <p>⇒ La visière est interdite chez les Juniors et les Seniors.</p> |
| Contestation | <p>Seul le coach principal peut porter réclamation immédiatement après la fin du combat. Il remplira le formulaire fourni par l'organisateur.</p> <p>Une somme de 100 € sera payée pour chaque contestation. Cette somme sera remboursée si le coach a gain de cause. La décision de l'arbitre responsable est la seule valide. Règlement de compétition et fiche de contestation : https://www.abft.be/reglements-bonnes-pratiques/</p> |
| Responsabilité de l'organisateur | <ul style="list-style-type: none">- L'organisateur n'est nullement responsable si un compétiteur est seul dans sa catégorie de poids.- Des combats amicaux ne seront organisés que si le planning de la compétition le permet et en accord avec le corps arbitral et l'organisateur.- Aucun remboursement ne sera effectué. |

6. Récompenses

Récompenses individuelles

Les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} de chaque catégorie reçoivent une médaille d'or, d'argent et de bronze respectivement.

Les médailles sont remises en fin de combat.

Trois coupes seront décernées :

- La coupe du fair-play (club)
- La coupe du(de la) meilleur(e) arbitre
- La coupe du(de la) meilleur(e) compétiteur(rice)

Récompenses par équipe

Une coupe sera décernée aux 3 premières équipes.

Pour le classement final par équipe, les points sont attribués conformément au Règlement de compétition de la WT.

7 INSCRIPTION

Date limite d'inscription

- Aucune inscription n'est possible après le **20/03/2022**
- Aucun changement de catégorie de poids n'est possible après le jeudi 24/03/2022 à 12h00. Passée cette date, les modifications de catégorie de poids se feront le jour de la compétition avant la fin de la pesée. Chaque changement de catégorie coûte 10 €.
- Aucun compétiteur n'est autorisé à monter de catégorie d'âge pour aucune raison que ce soit, ni à l'inscription, ni à l'enregistrement le jour de la compétition
- **Aucune inscription n'est faite le jour de la compétition.**

Inscription en ligne



Les inscriptions se font uniquement sur martial.events
Remarque : un compétiteur ne peut pas combattre dans plusieurs catégories le même jour.

Nombre de compétiteurs

300 compétiteurs maximum sont acceptés pour cette compétition.

Droits d'inscription

- 25 € pour tous les Minimes
- 25 € pour tous les Cadets
- 30 € pour tous les Juniors

Paiement

- ⇒ **PAIEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION :**
- ⇒ **PAR VIREMENT BANCAIRE AVANT LE 22/03/2022 :**

Koryo Grâce-Hollogne

IBAN :

BE84 0635 4546 2559

BIC :

GKCCBEBB

Communication :

Nombre de compétiteurs (Min/Cad/Jun/Coaches) + Nom du club

Merci de nous envoyer une preuve de paiement (capture d'écran de la transaction) à l'adresse dalai-lama64@hotmail.com pour faciliter la validation de votre inscription.

- ⇒ **IL N'EST PAS POSSIBLE DE PAYER LE JOUR DE LA COMPÉTITION.**

Spectateurs

8 € par personne.

Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

Hébergement

10% de réduction sur les réservations en ligne chez :

Hôtel Première Classe Liège

Rue de l'Arbre Courte Joie 300, 4000 Liège

<https://liege.premiereclasse.com/fr-fr/>

Parking

Parkings à proximité immédiate du hall sportif

8 PARTENAIRES

